



Le P'tit Vignogillois

www.vignouxsouslesaix.fr

Juin 2023

n° 43

Chères Vignogilloises, chers Vignogillois,

Les vacances approchent avec son lot de chaleurs et d'intempéries, nous en avons eu un avant goût la semaine dernière. Aussi, il est bon de rappeler que les propriétaires doivent entretenir leurs fossés et les entrées de buses afin que les écoulements se fassent dans de bonnes conditions. Rappeler aussi que l'eau est un bien précieux et qu'il faut limiter son prélèvement.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi que de bonnes vacances.

*Le Maire,
Thierry COSSON*



INVITATION



INAUGURATION AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE CENTRE BOURG (Tranche 2)





Thierry COSSON, Maire de Vignoux-sous-les-Aix
les membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de :

L'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE CENTRE BOURG (Tranche2)
le vendredi 30 juin 2023 à 17h30

En présence de
Camille de WITASSE THÉZY - Secrétaire générale de la Préfecture du Cher,
Sous-Préfète de Bourges
Rémy POINTEREAU - Sénateur du Cher
Marie-Pierre RICHER - Sénatrice du Cher
Région Centre-Val de Loire
Jacques FLEURY - Président du Conseil départemental du Cher
Alain MAZÉ - Président du PETR Centre-Cher
Christophe DRUNAT - Président CCTHB

A l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié vous sera offert

Sommaire :

- P1 : Edito
- P2 : Travaux
- P3 : Comice agricole et rural 2023
- P4 : Fête Folklorique
- Appel aux bénévoles

TRAVAUX

Aménagement sécuritaire du Centre Bourg

La deuxième tranche des travaux d'aménagement sécuritaire du Centre Bourg est enfin terminée. Cela n'aura pas été sans inconvénients pour les Vignogilloises et Vignogillois, nos artisans et commerçants qui auront été impactés pendant plusieurs semaines. Pourtant, cela était rendu nécessaire tellement nos réseaux souterrains avaient besoin d'être normalisés dans le Centre Bourg. Aujourd'hui, c'est chose faite, tout est régularisé. De plus les aménagements dans le carrefour rendent celui-ci plus compréhensible par les usagers, la vitesse a été réduite, les objectifs atteints. Le montant des travaux de la deuxième tranche s'élève à 266 694,53 € HT (hors révision de prix). Les subventions accordées au titre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) s'élèvent à 133 347,00 €, la Région pour 12 894,00 €, le Département aux titre des amendes de police pour 25 000,00 € et le Département aux titre des aménagements des espaces publics 35 000,00 € soit un total de 77,33 %, le reste à charge pour la commune étant de 60 453,26 € HT.

La deuxième tranche sera inaugurée le 30 juin 2023 à 17h30 à la mairie.

Vous êtes bien sûr cordialement invités.



Les travaux prévus cette année

Voiries :

- ⇒ La route du Bois de Faitin sera refaite entièrement en enrobé avec réfection des rives de la salle des fêtes à l'entrée de Faitin. Coût envisagé 40 000,00 € environ en investissement.
- ⇒ Une réfection de voirie au Pré des Cailles pour 7 585,00 € en fonctionnement.
- ⇒ Réfection de rives et fossés « Corot et Faitin » pour 10 850,00 € en fonctionnement.
- ⇒ La route du Stade, de la route de Bourges à la route de la Plante, sera mise en zone 30.

Bâtiments :

- ⇒ Etude préalable thermique des bâtiments scolaire et de l'ancienne mairie en vue d'aménagements futurs.
- ⇒ Réfection totale de l'installation électrique de l'église 13 000,00 € en investissement.

Eclairage public :

- ⇒ Les onze lanternes les plus gourmandes, route de Bourges, seront remplacées par des LED. Coût 9 000,00 € : subventionnées à 70 % par le SDE, reste à charge 2 700,00 €.
- ⇒ Remplacement en LED de l'éclairage du centre bourg, devis définitif en attente.



LE COMICE

Nous allons enfin nous retrouver pour les festivités du comice les 25, 26 et 27 août prochains à Saint Martin d'Auxigny.

Ce week-end-là, de nombreuses activités vous seront proposées aussi bien agricoles que rurales en toute simplicité et convivialité. Notre objectif est de perpétuer nos traditions et parfois aussi de se rappeler nos origines pour certains d'entre nous.

Depuis plus d'un an, le comité d'organisation travaille en étroite collaboration avec les municipalités, les agriculteurs et les bénévoles pour vous accueillir le mieux possible. Que cet événement soit un instant de partage et que vous passiez un excellent moment !

Dès le vendredi 25 Août, le monde agricole vous ouvre ses fermes pour valoriser son travail au quotidien et son savoir-faire.

Le samedi matin, les agriculteurs organisent non seulement un concours de labour mais aussi diverses activités comme une présentation de matériels neufs et anciens, une démonstration de labour à l'ancienne et, sans oublier, des activités pour vos enfants.



Cette édition sera INEDITE puisque, le samedi 26 Août à partir de 17 heures, vous pourrez assister au couronnement de la Reine, et, pour la première fois, du Roi du comice 2023. VIGNOUX sera bien représenté par Maxence Rey qui a été élu Roi du comice le 10 juin dernier. Il sera accompagné de sa reine, Soane, qui est originaire de ST ELOY DE GY.

En soirée, une retraite aux flambeaux musicale pour les enfants, nous conduira sur le site de l'étang de la Salle où un magnifique feu d'artifice en musique vous sera offert. Ensuite, nous reviendrons à la salle des fêtes pour une soirée dansante gratuite jusqu'au bout de la nuit.

« En Avant la Musique » sera le thème de la cavalcade du dimanche 27 après-midi. Nous vous garantissons **un défilé haut en couleurs et fort en musique !!** Nous espérons que vous aimerez notre petite touche de modernité dans cette organisation.

Sur l'esplanade de la salle des fêtes, des stands divers et variés vous accueilleront avec plaisir. Des animations et des manèges vous seront également proposés tout au long du week-end.

Je vous souhaite un excellent week-end **FESTIF** à Saint Martin d'Auxigny.

*Chrystelle NOUBLANCHE
Présidente du comice 2023*

Lavoir communal



La réhabilitation du lavoir communal va être engagée cette année avec l'aide de bénévoles.

Si vous voulez participer à cette réhabilitation adressez votre candidature à la mairie par mail ou téléphone

Merci

Foyer Rural « Fête Folklorique »

Après plusieurs années d'absence, suite à la pandémie de covid, retour en 2023 de la **Fête Folklorique** du Foyer-Rural les **22 et 23 Juillet**.



Programme d'animations :

- Samedi 22 juillet :

⇒ Dès 20h00 : Barbecue géant & bal public animé par l'orchestre « Guillaume Genty »

- Dimanche 23 juillet :

⇒ Dès 16h00 : Groupe Folklorique Portugais « OS CAMPONESES » & groupe musical « Harmonie Sauldre et Sologne »

⇒ A partir de 20h00 : Barbecue géant & bal public animé par l'orchestre « Sunlight »

⇒ A 23h00 : Feu d'artifice offert par la municipalité

Pour l'organisation de cette Fête le Foyer Rural lance un appel à toutes les bonnes volontés pour le montage des infrastructures / participation à la tenue des stands les 22 et 23 / démontage.

Une **réunion** afin d'établir un planning des tâches aura lieu le **mercredi 12 juillet à 19h30** à la salle des fêtes.

Renseignements au 06 68 13 25 10 (Président) ou 06 50 46 55 86 (J.L. Coudrat)

Merci par avance pour votre aide

Bulletin municipal de la commune de Vignoux sous les Aix

Rédaction et photos : commission communication ; les associations

Conception graphique : Christelle Aumercier

Imprimé par les secrétaires de la mairie

Ne pas jeter sur la voie publique